

TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

Examen professionnel d'avancement de grade

SESSION 2015

EPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ÉPREUVE ÉCRITE :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 23 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir un surveillant.**

Vous êtes technicien principal territorial de 1^e classe au sein des services techniques de la ville de Techniville (50 000 habitants).

Devant les difficultés croissantes d'accès au centre-ville et pour répondre aux besoins des riverains et des commerçants, il est question d'instaurer le stationnement payant.

Dans ce cadre et dans un premier temps, le Directeur général des services techniques vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la problématique du stationnement de surface en centre-ville.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à la mise en place d'un nouveau plan de stationnement intégrant une gestion par horodateur.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Plan de stationnement : communiquer sur une mesure impopulaire » – Bruno Cohen-Bacrie – Les fiches pratiques politique & communication – n° 105 – *territorial.fr* – Janvier 2009 – 2 pages
- Document 2 :** « Stationnement : nouveaux pouvoirs de police du maire » – Cécile Hartmann – Fiches pratiques de la police territoriale – n° 129 – *territorial.fr* – Février 2011 – 2 pages
- Document 3 :** « Le plan communal de stationnement » – Philippe Liberatore – Fiches pratiques de la police territoriale – n° 140 – *territorial.fr* – Mars 2012 – 2 pages
- Document 4 :** « Paris teste à l'automne le paiement du stationnement par mobile » – Lucile De Marliave – *La Tribune* – 25 juillet 2014 – 2 pages
- Document 5 :** « Comment mettre en place un observatoire du stationnement » – Thierry Delobel – *Ville, rail & transports* – Novembre 2014 – 4 pages
- Document 6 :** « Le stationnement dans l'agglomération lyonnaise » – Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise – *Observatoire partenarial Déplacements – Transports et mobilité*, n° 8 – Mai 2012 – 2 pages
- Document 7 :** « Arrêt et stationnement, les règles d'arrêt et de stationnement » – Béatrice Lestac – www.code-route.com – Octobre 2014 – 4 pages
- Document 8 :** « Stationnement en ville : ce qui vous attend » – Lucile Akrich – *Journal le démocrate vernonnais* – 28 août 2014 – 2 pages
- Document 9 :** « La décentralisation du stationnement payant sur voirie » (extraits) – *Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)* – Juin 2014 – 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.